

# Sondage et rapport de 2021 de CANLIF sur les services juridiques

14 SEP 2021 3 MIN DE LECTURE

Au cours de la dernière année, les services juridiques internes d'organisations canadiennes ont subi de plus en plus de pressions quant à la gestion plus efficace des besoins des unités fonctionnelles qu'ils desservent, et ce, tout en composant avec les répercussions d'une pandémie mondiale. Bon nombre de ces services renvoient l'exécution des tâches et cherchent à déterminer si la technologie et l'amélioration des processus s'avèrent plus efficaces et moins coûteuses.

Pour mieux comprendre les priorités des services juridiques et les défis auxquels ils doivent faire face, Osler s'est associé, au printemps de 2021, au [Canadian Legal Innovation Forum](#), dans le cadre de son premier sondage et rapport annuel axé sur l'innovation au sein des services juridiques canadiens. Le sondage demandait à des chefs de services juridiques internes, notamment à des conseillers juridiques et à des professionnels responsables de services juridiques, de donner des renseignements sur les initiatives en cours et à venir au sein de leurs organisations. Les participants au sondage devaient répondre à des questions sur les priorités stratégiques, l'utilisation des technologies pour gérer le volume de travail et la collaboration entre les conseillers juridiques internes et les fournisseurs de services juridiques externes.

Le rapport comprend une analyse des données recueillies auprès de plus de 80 décideurs au sein de services juridiques d'organisations de différents secteurs, notamment les services financiers, les technologies de l'information, l'immobilier, le commerce de détail, la fabrication et le gouvernement. Voici les points saillants tirés des constatations du rapport :

- la prise de conscience du rôle prépondérant de la technologie au sein des organisations se fait plus simplement et est mieux accueillie;
- pour la plupart des répondants, la principale préoccupation en ce qui a trait aux investissements dans les technologies est la complexité que représente l'intégration d'un nouveau système dans l'infrastructure technologique existante de l'organisation;
- l'effet de la technologie juridique se fait le plus sentir dans le cadre de la gestion et de la rédaction/revue des contrats, ce qui montre la nécessité de mieux appliquer l'intelligence artificielle et l'automatisation des documents;
- les organisations envisagent d'avoir davantage recours à leurs cabinets juridiques et à d'autres fournisseurs pour des services juridiques liés à la gestion des coûts et des contrats, à l'amélioration de la facturation, ainsi que pour accroître l'efficacité et la transparence à l'égard des tâches effectuées.

Pour de plus amples renseignements, téléchargez gratuitement une copie du rapport. Le rapport est offert seulement en anglais.

[Téléchargez le PDF : Sondage et rapport de 2021 de CANLIF sur les services juridiques \(en](#)

anglais)